



LA RETRAITE,

des droits à préserver
et à conquérir



La FSU 85 invite les futur-es retraité-es... et les retraité-es

Jeudi 23 mai - 9 heures / 16 heures 30

Stage de
formation
syndicale FSU85
Pôle associatif
La Roche sur Yon
salle 11

Avec :

- Erick STAELEN, représentant de la FSU au Conseil d'Orientation des Retraites
- Claude RIVE, co-animateur de la Section Fédérale des Retraité-es Nationale

Vous avez plus 50 ans ?

Vous voulez connaître les conséquences de la réforme des retraites imposée en 2023 ?

Vous ne savez pas ce qui se prépare pour les retraité-es de la Fonction Publique ?

Vous voulez vivre votre retraite dans de bonnes conditions ? ...

La FSU 85 vous apportera son éclairage averti !

Unir nos professions, défendre nos métiers !



<https://fsu85.fsu.fr/>



SERVICES PUBLICS ÉDUCATION,
RECHERCHE, CULTURE, SANTÉ-SOCIAL, JUSTICE,
EMPLOI, ENVIRONNEMENT, COLLECTIVITÉS...

**Unissons-nous,
Syndiquons-nous !**

**Vivre sa retraite,
c'est s'arrêter
à temps**

#PasUneAnnéeDePlus #PasUnEuroDeMoins

#Mobilisés



**Augmentez les salaires,
pas l'âge de la retraite**



Déroulement



9 h 00 Accueil

- ◆ Présentation de la journée, des intervenants

9 h 30 Les conditions d'accès à la retraite

- ◆ Le recul de l'âge de départ
- ◆ Les modifications du calcul des pensions
- ◆ Précisions sur les conséquences pour les femmes, les PE, ...
- ◆ La retraite progressive

12 h 30 Buffet indien

14 h 00 Quels objectifs syndicaux ? Quelles actions ?

- ◆ Les objectifs (avoués ou non) de la réforme Macron
- ◆ Notre conception de la retraite / « un salaire continué »
- ◆ La question du financement
- ◆ L'action commune actifs-retraités et la question de l'unité syndicale

15 h 00 Protection Sociale Complémentaire - Quèsaco

16 h 00 Le syndicalisme retraité

- ◆ La retraite : un temps de vie à défendre pour les retraité·es actuel·es et à venir

Lieu de la formation

Pôle Associatif
71 bd Aristide Briand
85000 La Roche sur Yon



Afin de profiter pleinement de ce moment d'échanges, nous vous proposons de prendre le repas sur place.

Un buffet indien vous est proposé pour 12 € (paiement sur place)

Tous les fonctionnaires et agents non-titulaires de l'État ont droit au congé pour formation syndicale avec versement intégral du salaire.

Comment s'inscrire :

- ◆ Demander l'autorisation de participer à votre supérieur.e hiérarchique avant le 23 avril (voir modèle sur le site FSU85 - QR code ci-contre).
- ◆ Aller sur le site de la FSU 85 et remplir le formulaire (QR code en haut de la page).



Fédération Syndicale Unitaire de la Vendée

ENGAGÉ-ES **POUR**
LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES